

sonnable formulée dans notre amendement et repoussera la motion de l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre.

M. F. E. Lennard (Wentworth): Je veux parler de la proposition d'amendement simplement afin de signaler qu'on n'a pas assez d'égard pour les sténographes du hansard. Ils sont régulièrement au nombre de sept; toutefois, depuis plusieurs semaines, il en manque un. Ils ne peuvent compter sur aucune relève. C'est là, je crois, un point dont il y a lieu de tenir sérieusement compte. Pour ce qui est de la proposition d'amendement, comme elle vise à interrompre le débat à minuit, elle assurerait un certain soulagement au personnel du hansard. Il leur est physiquement impossible d'accomplir un bon travail s'ils doivent rester à leur poste toute la nuit.

A cet égard, je me demande si l'on a tenu compte des membres de la tribune des journalistes.

M. Fournier (Maisonnette-Rosemont): Que l'honorable député en prenne bien soin. Il en a besoin.

M. Lennard: Je ne relève pas l'insinuation qu'on vient de faire. Ce n'est pas du tout à cette fin que je formule mes observations. J'estime que nous devons songer à ces gens qui restent ici pendant des heures à écouter les discours qui se déroulent à la Chambre. Je lance cet appel, monsieur l'Orateur, en faveur du personnel du hansard. Ils sont désavantagés, je le répète, par suite de l'absence d'un des leurs. Comment ils pourront se tirer d'affaire...

Une voix: L'honorable député l'a déjà dit trois fois.

M. Lennard: ...advenant le rejet de la proposition d'amendement et l'adoption de la motion, c'est plus que je ne saurais dire.

Des voix: Le vote.

M. Donald M. Fleming (Eglinton): Monsieur l'Orateur j'avoue que j'ai été fort déçu de ce qui s'est passé cet après-midi. (*Exclamations.*)

L'hon. M. Rinfret: Quel sens de l'humour il a!

M. Fraser: Les libéraux sont d'accord avec lui.

M. Fleming: J'avais la parole juste avant la suspension de la séance à une heure. Si j'avais poursuivi mon discours j'aurais dit plusieurs choses que j'avais sur le cœur et qu'il aurait été opportun de dire. Toutefois, à la reprise de la séance à deux heures et demie, cet après-midi, je tenais un mandat du chef de l'opposition (M. Drew) et de l'oppo-

[M. Fulton.]

sition officielle. J'ai dit à la Chambre ce que j'avais été chargé de dire, dans un esprit de conciliation et de collaboration.

J'ai dit qu'il n'était pas inusité de s'entendre, vers la fin de la session pour prolonger les heures de séance. J'ai dit que l'opposition officielle était prête à se montrer raisonnable, à ne pas adopter une attitude obstinée. En vertu de mon mandat, j'ai proposé à la Chambre, aux trois partis qui siègent ici outre l'opposition officielle, de nous entendre pour prolonger la séance du soir. J'ai dit que nous consentirions à la prolonger de deux heures au plus c'est-à-dire jusqu'à minuit.

Je l'ai mentionné, il me semblait que c'était une offre généreuse de collaboration présentée de façon à aider et à indiquer notre désir de voir la Chambre s'acquitter de sa tâche d'une façon ordonnée et aussi (c'est ce que j'ai dit) à lui permettre de hâter l'accomplissement de sa besogne essentielle. J'avais espéré que le Gouvernement se serait montré à la hauteur de la situation et que le premier ministre (M. St-Laurent) ou le leader de la Chambre (M. Fournier) aurait accepté la proposition dans l'esprit où elle était faite. C'est en plein ce que j'espérais à ce moment-là. Si cette offre avait été acceptée, la besogne dont devait s'occuper la Chambre aujourd'hui et qui avait été tracée, hier soir, lors de la levée de la séance, aurait déjà fait l'objet de trois heures et demie de discussion cet après-midi et nous serions assurés de pouvoir y consacrer encore quatre heures ce soir, compte tenu du temps qu'il reste cet après-midi, soit en tout sept heures et trois quarts. Lorsque j'ai repris mon siège, rien n'a bougé sur les banquettes d'en face; le Gouvernement n'a nullement manifesté qu'il était le moins intéressé au geste généreux et équitable que j'avais posé dans un esprit de collaboration. N'en peut-on tout simplement conclure que le Gouvernement ne tient pas à avoir de collaboration en cette enceinte? Il semble plutôt préférer s'en tenir à... (*Exclamations.*)

M. l'Orateur: A l'ordre! Le député parle d'une offre qu'il a faite plus tôt au cours de la journée, mais qui n'a pas été acceptée par la Chambre ou est restée sans résultat. La Chambre est en ce moment saisie d'un amendement. Je crois que le député devrait s'en tenir à cet amendement.

J'ai demandé à l'honorable représentant de Kamloops (M. Fulton) de discuter assez longuement la question parce que l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) l'avait fait. Ces deux discours rétablis-